

CROISIÈRE DE 6 JOURS / 5 NUITS - RÉF. ABR

Itinéraire inédit des Pays-Bas à la Belgique

PAYS-BAS - BELGIQUE

« Un ailleurs si proche mais si différent... » D'Amsterdam à Bruxelles en passant par Rotterdam et Anvers, sillonnez les Royaumes des Pays-Bas et de la Belgique en croisière à la recherche de leurs trésors cachés. Voyagez au coeur de lieux emblématiques tels que Volendam, ancien village de pêcheurs au bord de l'IJsselmeer, et Zaanse Schans. Ne manquez pas les nombreuses institutions internationales qui ponctuent les rues de La Haye ou encore la beauté imprenable de Bruxelles, capitale belge et européenne.



TEMPS FORTS

- Itinéraire inédit : des trésors hollandais à Bruxelles, capitale aux contrastes saisissants
- LES INCONTOURNABLES :
- Amsterdam(1), surprenante à la découverte de ses lieux secrets et insolites
- Volendam(1), ancien village de pêcheurs au bord de l'IJsselmeer et Zaanse Schans(1), village pittoresque
- La Haye, cité royale(1)

LES PLUS CROISIEUROPE

- Pension complète - BOISSONS INCLUSES aux repas et au bar
- Cuisine française raffinée - Dîner et soirée de gala - Cocktail de bienvenue
- Wifi gratuit à bord
- Système audiophone pendant les excursions
- Présentation du commandant et de son équipage
- Animation à bord
- Assurance assistance/rapatriement
- Taxes portuaires incluses

Programme jour par jour



JOUR 1

Bruxelles - AMSTERDAM ou environs(4)

Transfert(2) en autocar vers Amsterdam. Embarquement.
Présentation de l'équipage et cocktail de bienvenue.
Soirée libre.



JOUR 2

AMSTERDAM ou environs(4)

Excursions optionnelles : - Amsterdam en bateau-mouche
Après-midi libre. OU - Volendam et Zaanse Schans Soirée
libre.



JOUR 3

AMSTERDAM ou environs(4) - ROTTERDAM ou environs(4)

Excursion optionnelle : La Haye insolite et ses cours
intérieures. Navigation vers Rotterdam.



JOUR 4

ROTTERDAM ou environs(4) - ANVERS

Journée en navigation vers Anvers. Soirée libre à Anvers.
OU Découverte de la vieille ville d'Anvers avec l'équipe
d'animation.



JOUR 5

ANVERS - BRUXELLES

Matinée en navigation vers Bruxelles. Excursion
optionnelle : Bruxelles et visite d'une chocolaterie. Soirée
de gala.



JOUR 6

BRUXELLES

Débarquement.

Les excursions

Excursions en option (5)



Amsterdam en bateau-mouche

🕒 1 jour ✨ Authentique 🌅 MATIN



VOLENDAM ET ZAAANSE-SCHANS

🕒 4h ✨ Authentique 🌅 PM



LA HAYE INSOLITE

🕒 4h ✨ Authentique 🌅 MATIN



EXCURSION BRUXELLES ET CHOCOLATERIE

🕒 4h ✨ Authentique 🌅 PM



FORFAIT EXCURSION-ABR

🕒 1 jour ✨ Authentique

Notre prix comprend

le transfert autocar de Bruxelles à Amsterdam (J1) - la croisière en pension complète du dîner du J1 au petit déjeuner buffet du J6 - les boissons incluses à bord (hors cartes spéciales) - le logement en cabine double climatisée avec douche et WC - l'animation - l'assistance de l'équipe d'animation à bord - le cocktail de bienvenue - la soirée de gala - l'assurance assistance/rapatriement - les taxes portuaires.

NB : Pour des raisons de sécurité de navigation, la compagnie et le commandant du bateau sont seuls juges pour modifier l'itinéraire de la croisière. (1) Excursions optionnelles. (2) Nos transferts sont garantis pour un minimum de 20 personnes. (3) Possibilité d'acheminement depuis votre région, nous consulter. (4) Les ports d'Amsterdam et de Rotterdam peuvent décider inopinément de modifier les lieux d'amarrage des bateaux de croisières. En cas de modification, une alternative sera mise en place au plus près possible de ces villes. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Notre prix ne comprend pas

les boissons figurant sur les cartes spéciales, les boissons prises lors des excursions ou des transferts - l'assurance annulation/bagages - les acheminements(3) - les excursions optionnelles (à réserver et à régler à bord ou à l'agence) - les taxes et/ou impôt nouveaux ainsi que leurs variations applicables à date de réalisation de votre contrat de croisière - les dépenses personnelles.

Informations pratiques

FORMALITÉS

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité obligatoire. Les ressortissants hors UE sont priés de consulter leur ambassade ou leur consulat.